



Cozes, le 13/05/2024

CONVOCATION SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au comité syndical qui se tiendra :

Mercredi 22 mai 2024 à 18h30, à la mairie de Grézac

ORDRE DU JOUR :

- 01 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2024
- 02 - Approbation du compte de gestion 2023
- 03 - Approbation du compte administratif 2023
- 04 - Affectation du résultat 2023
- 05 - Budget supplémentaire 2024
- 06 - Création d'un emploi permanent d'animateur territorial à temps plein
- 07 - Création de deux emplois permanents d'adjoint technique territorial à 25h hebdomadaire
- 08 - Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à 20h hebdomadaire
- 09 - Contrat de location longue durée de véhicule France Collectivités Invest – contrat de régie publicitaire avec Infocom France

Informations

Questions diverses

- Horaires des accueils périscolaires à compter de septembre 2024

Au regard de l'ordre du jour et conformément aux statuts du SIVOM Enfance Jeunesse de l'Estuaire, en son article 5, les délégués titulaires et suppléants sont appelés à prendre part au vote.

Vous trouverez en pièce jointe de la présente convocation, un document destiné à donner votre pouvoir, qu'il convient de transmettre au secrétariat.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Vincent BOZIER

